

ACADÉMIE DE ROUEN – DIVISION DES EXAMENS ET CONCOURS
LE RECTEUR DE L'ACADÉMIE DE ROUEN

**Arrêté de nomination des membres du jury du concours interne commun pour le recrutement
de secrétaires administratifs de classe normale au titre de la session 2016**

VU le décret n° 2009-1388 du 11 novembre 2009 portant dispositions statutaires communes à divers corps de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique de l'État,

VU l'arrêté du 15 octobre 2010 fixant la nature et le programme des épreuves des concours de recrutement dans le grade de secrétaire administratif de classe normale du corps des secrétaires administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur,

VU l'arrêté du 25 janvier 2011 fixant les conditions d'organisation et la composition du jury des concours de recrutement dans le corps des secrétaires administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur,

VU l'arrêté du 20 janvier 2016 autorisant au titre de l'année 2016 l'ouverture et l'organisation de concours communs pour le recrutement dans le premier grade de divers corps de fonctionnaires de catégorie B.

ARTICLE 1 : Le jury du concours interne commun dans le corps des secrétaires administratifs de classe normale de la session 2016, est composé comme suit :

Président :

Monsieur Hervé MIGNOT, APAENES, DSDEN de la Seine-Maritime

Membres :

Madame Brigitte BAHRI, attachée principale, préfecture de Rouen,

Monsieur Simon CRUCHET, APAENES, collège Théophile Gautier, Le Havre,

Monsieur Patrick ELDIN, Directeur des relations avec les collectivités locales et des élections, préfecture de Rouen,

Monsieur Sylvain FORT, SAENES, université de Rouen,

Madame Catherine GEST, APAENES, rectorat de Rouen,

Madame Ghislaine MILLOT, APAENES, université de Rouen,

Madame Florence OLIVIER, APAENES, lycée Corneille de Rouen.

ARTICLE 2 : Le Secrétaire Général de l'Académie de Rouen est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Rouen, le 14 avril 2016

Le Recteur,

Nicole MÉNAGER